



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Alassane DIALLO

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

***«L'exercice par la Cour internationale de
Justice de sa compétence contentieuse et
ses limites»***

**LUNDI 25 MAI 2009 - 14H15
Salle M3050 - UNI MAIL**

Sous la présidence de M. Christian Bovet, Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directrice de thèse);
- M. Stéphane DOUMBE-BILLE, professeur à l'Université de Lyon 3;
- M. Robert KOLB, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève;
- M. Nicolas MICHEL, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique